



Mes droits auprès du syndic

Par **abdoudu06**, le **17/03/2009** à **21:53**

Bonjour. Suite a des infiltrations d'eaux dans mon appartement sutier au dernière étage le syndic a fait faire des travaux d'étanchéité en appliquant des feuille de calandrite sur les feuille existante et que à ma plu grande déception en ce trouve avec un matelas d'eaux entre les deux calandrite ce qui na pas résolu le problème et que je me trouve toujours au même point après avoir refait entièrement mon appartement ,voila plus de sept mois d'attente et toujours des promesse et rien de con crée s.v.p qu'es ce que je peu faire ?,et quelle sont mes recours.

le syndic a-t-il le droit d'envoyer une entreprise pou collé des non sur la boite aux lettre et parlophone sans me consulté. merci...

Par **mélimar**, le **13/03/2013** à **13:13**

Mon Syndic m'envoie un A/R pour un trimestre de charges à payer de Janvier à Mars, le mois de mars n'est pas termié a t-il le droit de m'envoyer ce recommandé étant donné que le trimestre n'est pas terminé, en plus il me réclame 25£ pour cet envoi que je trouve exagéré.car je viens d'envoyer un A/R à une personne j'ai payé que 6.90£.....merci de me répondre.